

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 décembre 2023

Le douze décembre deux mille vingt-trois, à 14h00, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée du Louvre – Lens » s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation de la Présidente du Conseil d'Administration en date du 13 octobre 2023.

Présents : Xavier BERTRAND, Aurore COLSON, Alexandre COUSIN, Dominique DE FONT-REULX, François DECOSTER, Laurence DES CARS, Mady DORCHIES-BRILLON, Sabine FINEZ, Aline FRANÇOIS-COLIN, Olivier GABET, Sandra GUTHLEBEN, Pascal LAFFUMA, Henri LOYRETTE, Jean-Paul MULOT, Hilaire MULTON, Souraya NOUJAIM, Daniel PERCHERON, Mathilde PROST, Lucie RIBEIRO, Sylvain ROBERT.

Pouvoirs : Jean-Yves LARROUTUROU à Xavier BERTRAND, Kim PHAM à Laurence DES CARS, Vincent POMAREDE à Aline FRANÇOIS-COLIN, Frédéric SALAT-BAROUX à Henri LOYRETTE, Francis STEINBOCK à Mathilde PROST, Ariane THOMAS à Souraya NOUJAIM.

Excusés : Valérie BIEGALSKI, Christelle BUISSETTE, Bruno CLAVET, Valérie CUVILLIER, Lorraine VILAIN.

Assistaient également à la séance :

Musée du Louvre-Lens : Hélène BOUILLON, Rémi MAILLARD, Véronique PETITJEAN, Annabelle TÉNÈZE, Manon VERDIN, Frank ZERDOUMI.

Conseil régional Hauts-de-France : Solange SARRAT-LANGER.

Conseil départemental du Pas-de-Calais : Romuald FICHE.

Communauté d'Agglomération de Lens Liévin : Nelly TURLUTTE.

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'Administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Madame Sabine FINEZ est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2023-245

Modification du tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9 et R.1431-1 à R. 1431-21,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu la délibération n° 2011-004 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 11 février 2011 approuvant le tableau des emplois et la création des postes correspondants,

Vu la délibération n° 2011-024 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 13 octobre 2011 approuvant le tableau des emplois et la création des postes correspondants,

Vu la délibération n° 2012-036 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 17 février 2012 approuvant le tableau des emplois et la création des postes correspondants,

Vu la délibération n° 2013-020 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 25 juin 2013 approuvant le tableau des emplois,

Vu la délibération n° 2013- 046 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 4 décembre 2013 approuvant le tableau des emplois,

Vu la délibération n° 2015-026 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 30 juin 2015 approuvant le tableau des effectifs et des emplois,

Vu la délibération n° 2018 - 334 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 15 juin 2018 modifiant le tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens,

Vu la délibération n° 2019- 537 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 11 octobre 2019 modifiant le tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 27 novembre 2023,

RAPPORT DE PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Il appartient au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services : création, suppression, modification de la durée hebdomadaire d'un poste (passage à temps non complet).

En cas de suppression de poste ou de modification de la durée hebdomadaire, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

- **Création, suppression et transformations d'emplois**

Pour répondre aux besoins du Musée, effectuer un toilettage du tableau des emplois et contribuer à la maîtrise de la masse salariale, les évolutions suivantes des postes présents à l'organigramme du Musée sont opérées :

- Suppression du poste de responsable du PSC créé par délibération du 11 octobre 2019,
- Suppression du poste d'Administrateur Général créé par délibération du 29 mai 2020, ce poste figurant en doublon avec celui créé par la délibération du 13 octobre 2011,
- Suppression du poste d'Adjoint au responsable de la sécurité, créé par délibération du 25 juin 2013, le besoin de recrutement sur ce poste n'étant plus d'actualité,
- Modification de la fourchette de grade sur le poste de Directeur ou Directrice de la Médiation,
- Modification de la fourchette de grade sur les postes de Médiateur ou Médiatrice,
- Modification de l'intitulé de poste d'Agent ou Agente d'intendance à Assistant ou Assistante de la Médiation,
- Modification de la fourchette de grade sur le poste de Chargé ou Chargée de gestion comptable et financière,
- Modification de la fourchette de grade sur le poste de Chef ou Cheffe d'équipe du parc,
- Transformation du poste d'Attaché ou Attachée de presse en Responsable Communication et Presse,
- Transformation du poste de Directeur Adjoint ou Directrice Adjointe de la DCDE en Chargé ou Chargée de relations presse,
- Transformation du poste de Responsable Communication et Marketing en Responsable Développement et Marketing,
- Modification de l'intitulé de poste d'Assistant ou Assistante de la production de La Scène en Chargé ou Chargée de programmation.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver ce présent rapport**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Pour la Présidente, par délégation Annabelle TÉNÈZE, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle

« Musée du Louvre-Lens »

Délibération certifiée exécutoire le

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200027662-20231212-2023_245-DE

ANNEXE

Nombre de postes	Nature des fonctions	Délibération initiale de création de l'emploi	Niveau de recrutement et de rémunération		
			Niveau de recrutement	Fourchette de grades	Bornes indiciaires
1	<p>Directeur ou Directrice de la Médiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orienter et suivre l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de médiation - Orienter et impulser la politique de projets partenariaux - Intégrer la médiation dans la programmation culturelle du musée 	11/02/2011	Bac + 5 et/ou expérience significative dans le domaine	Rédacteur Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe Attaché principal Attaché de conservation Attaché principal de conservation	IB 389 à IB 597 IB 401 à IB 638 IB 446 à IB 707 IB 444 à IB 821 IB 593 à IB 1015 IB 444 à IB 821 IB 593 à IB 1015
13	<p>Médiateur ou Médiatrice</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des actions de médiation - Animer des activités éducatives et culturelles. - Réaliser des actions de médiation en salle 	15/06/2018 11/10/2019	Bac + 3 et/ou expérience significative	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe du patrimoine et des bibliothèques Animateur Animateur principal de 2 ^{ème} classe	IB 389 à IB 597 IB 401 à IB 638 IB 389 à IB 597 IB 401 à IB 638
1	<p>Assistant ou Assistante de la Médiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'organisation logistique des ateliers pédagogiques et de la médiation en salles - Assurer une assistance fonctionnelle auprès des médiateurs dans la préparation et la menée de leurs animations - Contribuer à des missions d'animation de la Direction de la Médiation 	17/02/2012	Bac et/ou expérience significative dans le domaine	Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	IB 367 à IB 432 IB 368 à IB 486 IB 388 à IB 558
1	<p>Chef ou cheffe d'équipe des agents du parc</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'animation et l'encadrement des agents du parc - Assurer une mission de conseil technique et d'expertise dans l'entretien du site - Contribuer à l'entretien du parc 	04/12/2013	Bac + 2 et/ou expérience significative dans le domaine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe, Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe Technicien Technicien principal de 2 ^{ème} classe Technicien principal de 1 ^{ère} classe	IB 368 à IB 486 IB 388 à IB 558 IB 389 à IB 597 IB 401 à IB 638 IB 446 à IB 707

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Nombre de postes	Nature des fonctions	Délibération initiale de création de l'emploi	Niveau de recrutement et de rémunération		
			Niveau de recrutement	Fourchette de grades	Bornes indiciaires
1	<p>Chargé ou Chargée de gestion financière et comptable</p> <ul style="list-style-type: none"> -Préparer et suivre l'exécution budgétaire (recueil des besoins des services, élaboration des documents, contribution à la réflexion sur le modèle économique et à l'arbitrage, tenue de tableaux de bord ...) - Assurer la gestion financière et comptable (Dépenses et Recettes) - Assurer la gestion des régies d'avances et de recettes - Etablir et régler les contrats des intermittents auprès du GUSO 	30/06/2015	Bac + 3 et/ou expérience significative dans le domaine	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe Rédacteur Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur principal de 1 ^{er} classe Attaché	IB 388 à IB 558 IB 389 à IB 597 IB 401 à IB 638 IB 446 à IB 707 IB 444 à IB 821
1	<p>Responsable Communication et Presse</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assurer l'animation et l'encadrement de l'équipe du pôle Communication et Presse - Définir et mettre en œuvre une stratégie et des actions de Communication - Développer les relations avec la presse et les médias 	25/06/2013	Bac + 5 et/ou expérience significative dans le domaine	Attaché Attaché principal	IB 444 à IB 821 IB 593 à IB 1015
1	<p>Chargé ou Chargée des relations presse</p> <ul style="list-style-type: none"> -Concevoir et rédiger des communiqués de presse, dossiers de presse, kits média. -Sélectionner les journalistes / médias ciblés -Organiser des événements presse : -Rédiger des interviews de personnalités. -Mettre en place, gérer et suivre des opérations de partenariats médias 	11/02/2011	Bac + 4 et/ou expérience significative dans le domaine	Attaché	IB 444 à IB 821

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

Nombre de postes	Nature des fonctions	Délégation initiale de création de l'emploi	Niveau de recrutement et de rémunération	
			Niveau de recrutement	Fourchette de grades
1	Responsable Développement et Marketing -Assurer l'animation et l'encadrement de l'équipe du pôle Développement et Marketing - Définir une stratégie de développement marketing - Concevoir et mettre en place la stratégie e-marketing - Mettre en place des partenariats commerciaux, touristiques et institutionnels	11/10/2011	Bac + 5 et/ou expérience significative dans le domaine	Attaché Attaché principal IB 444 à IB 821 IB 593 à IB 1015
1	Chargé ou Chargée de la programmation de la Scène -Définir la programmation des spectacles et événements de la Scène - Coordonner et suivre la production des spectacles et activités de la Scène -Garantir le suivi administratif du pôle	15/06/2018	Bac + 3 et/ou expérience significative dans le domaine	Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe Rédacteur Rédacteur principal de 2ème classe Rédacteur principal de 1er classe IB 367 à IB 432 IB 368 à IB 486 IB 388 à IB 558 IB 389 à IB 597 IB 401 à IB 638 IB 446 à IB 707

REÇU EN PREFECTURE

1e 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com